

***Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.***

***Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.***

***Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.***

***Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :***

**Un·e Responsable de secteur et instructeur ou instructrice expert patrimoine**

**Direction Générale Adjointe Transition écologique  
Direction Urbanisme Habitat Foncier**

**Cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens territoriaux  
A temps complet**

### **Présentation de la structure**

Vous intégrerez le Pôle Droit de l'Urbanisme composé de 20 agents instructeurs des autorisations du droit de sols et gestionnaires administratifs. Vous aurez en charge un secteur du pôle composé de 11 agents. L'activité du Pôle Droit de l'Urbanisme se caractérise par un travail en équipe au quotidien et une grande polyvalence. Vous serez référent et expert sur tous les aspects patrimoniaux (site patrimonial remarquable, périmètres de protection de monument historique, conservation et adaptation des constructions anciennes aux usages d'aujourd'hui, ...) et aurez une expérience de 5 à 10 ans dans l'instruction des autorisations d'urbanisme. Vous serez en capacité d'instruire des dossiers en fonction de la charge du service.

Grand Poitiers instruit les autorisations d'occupation des sols des 40 communes de la Communauté urbaine, qui compte environ 199 000 habitants. La collectivité travaille actuellement sur un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Vous participerez au titre de son expertise en terme de patrimoine à l'élaboration du document cadre en urbanisme à l'échelle de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Un travail important est fait pour coordonner les décisions qui sont prises par Grand Poitiers et toutes les communes sur l'ensemble des problématiques urbaines : habitat, déplacements, commerces, activités économiques, patrimoine, biodiversité, etc.

Le Pôle Droit de l'Urbanisme est très impliqué dans ce travail de coordination qui implique, outre les communes (élus et services) de nombreux services de Grand Poitiers.

Parallèlement, une montée en compétence des instructeurs est nécessaire de façon à approfondir les compétences juridiques dans un environnement législatif qui évolue beaucoup. L'objectif est également de développer une logique d'urbanisme de projet ou urbanisme négocié, permettant de garantir la qualité des opérations de construction ou d'aménagement en renouvellement urbain notamment.

### **Vos activités**

- Assurer l'organisation, le fonctionnement quotidien d'un secteur du Pôle Droit de l'Urbanisme :
  - gestion du quotidien et appui technique aux instructeurs (gestion des absences, point dossier, disponibilité pour gestion des urgences, ...). Une expérience dans le management d'équipe est souhaitée
  - animation du réseau des instructeurs et chargés d'urbanisme des communes de Grand Poitiers
  - participation à l'évaluation des besoins en matière de formation et à la définition des formations à mettre en œuvre dans le domaine de l'urbanisme
  - contribution à la coordination des politiques communales et communautaires en matière d'aménagement et de construction
  - dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation : connaissance des outils et paramétrages techniques
- Etre personne ressource sur les questions de patrimoine mais aussi sur l'ensemble des dossiers instruits par les instructeurs de Grand Poitiers, compte tenu de l'expérience demandée. Sur cet aspect, l'agent sera en charge de l'organisation des permanences de l'Architecte des Bâtiments de France sur le site Patrimonial Remarquable de la ville de Poitiers.
- Assurer l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur les communes de Grand Poitiers, ce qui inclut :
  - Le suivi des dossiers complexes
  - La consultation des services et organismes associés à l'instruction
  - La liaison avec les communes concernées qui restent responsables de la délivrance de ces actes
  - La rédaction des projets d'arrêtés et certificats d'urbanisme
- Recevoir le public, généralement professionnel, afin :
  - de donner des renseignements d'ordre général en amont des projets, notamment dans le cadre des permanences de l'Architecte des Bâtiments de France
  - de conduire une négociation dans le but de contribuer à l'émergence de projets de qualité, quand les projets sont engagés
- Participer à la veille juridique en matière d'urbanisme en appui du responsable de Pôle mais également à l'évolution des documents cadre (PLUi40) :
  - contribution à l'élaboration du volet réglementaire du PLUi (règlement et zonage)
  - veille juridique en matière d'urbanisme, d'habitat, de patrimoine

### **Votre profil**

#### **Savoirs faire**

- maîtriser les procédures liées à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- apporter son expertise sur les aspects patrimoniaux des projets
- analyser des projets ou avants projets publics ou privés afin de sécuriser les procédures sur les projets à enjeux
- conseiller les élus et alerter sur les risques

- connaître des notions en matière de planification urbaine, de documents d'urbanisme et des connaissances sur des thématiques liées (habitat, biodiversité, paysages, mobilité, économie...) permettant une approche transversale

### **Savoirs, compétences et qualités recherchées**

- connaissance solide du code de l'urbanisme et du code du patrimoine
- connaissance du fonctionnement des Collectivités Territoriales
- connaissance des différents jeux d'acteurs et institutionnels et des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement
- pratique professionnelle, intégrant notamment une expérience du travail en transversalité (services techniques, ABF, CRMH, ...)
- autonomie, rigueur et organisation indispensables pour tenir les délais réglementaires
- curiosité, être force de proposition et de dialogue
- capacité d'animer des réunions et savoir rendre compte
- bonne appréhension des outils informatiques et numériques (guichet numérique, Droit de Cité, Système d'information géographique de la collectivité)
- qualités rédactionnelles et d'expression orale primordiales
- fort esprit d'équipe
- sens du contact et gestion des conflits
- permis B indispensable

### **Contraintes particulières**

Le contact avec le public, les élus des communes requiert des qualités d'écoute pédagogique, de la réactivité, un esprit positif.

L'urbanisme est un domaine en évolution constante. Il est donc essentiel d'adapter le fonctionnement du Pôle dès que c'est nécessaire ou souhaitable.

La compréhension de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture, ainsi qu'une ouverture à tous les genres culturels, font partie des atouts souhaités sur ce poste.

### **Conditions de recrutement**

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique).

### **Rémunération**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

### **Vous souhaitez plus de renseignements ?**

Merci de contacter Mme Anne-Sophie HERVE, Responsable du Pôle Droit de l'Urbanisme, au 05 49 41 91 32 ou Mme Eugénie GICQUEL, Directrice Urbanisme Habitat Foncier, au 06 77 96 17 59 ou Mme Ambre DEGHILAGE, Chargée de recrutement, au 05 49 30 20 96.

### **Notre offre vous intéresse ?**

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :

Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine  
Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers  
84 RUE DES CARMELITES  
86000 POITIERS

ou par mail à [recrutement@grandpoitiers.fr](mailto:recrutement@grandpoitiers.fr)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

**Date limite de dépôt de votre candidature : 11/09/2022**